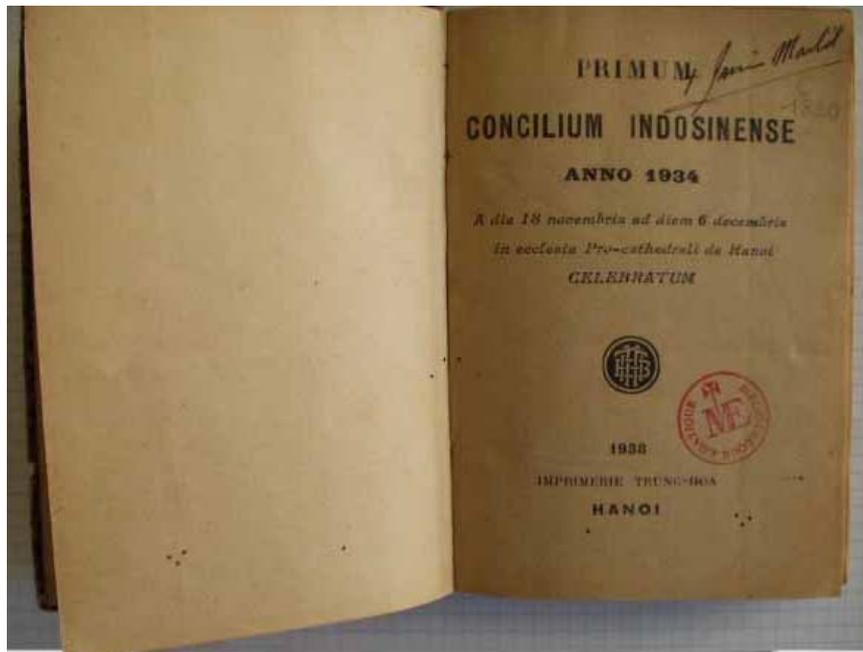
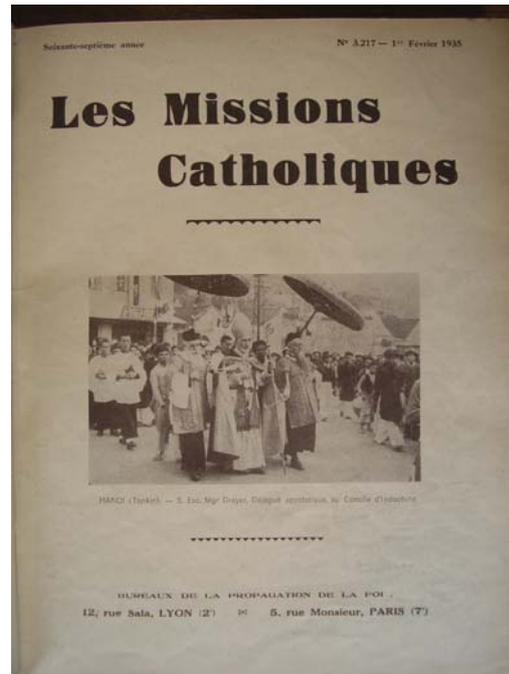
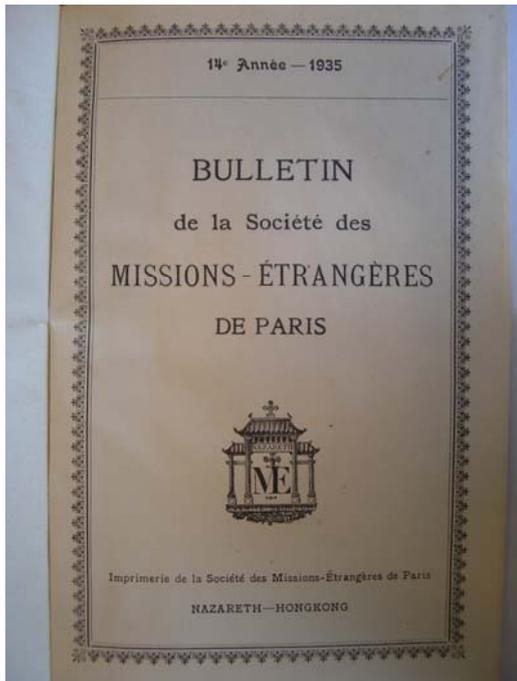


# Concile d'Indochine 1934

Nous présentons quelques documents concernant le Concile d'Indochine, tenu à Hànoi du 18 novembre au 6 décembre 1934 :

- 1. Les pages du « Bulletin de la Société des Missions Étrangères de Paris », 1935.
- 2. Les pages du bulletin « Les Missions Catholiques », n° 3217 du 1er février 1935.
- 3. Le texte officiel du Concile d'Indochine concernant les Amantes de la Croix.
- 4. Sa traduction française (non officielle).
- 5. Sa traduction anglaise (non officielle).

< \* >



14<sup>e</sup> Année — 1935

BULLETIN  
de la Société des  
MISSIONS - ÉTRANGÈRES  
DE PARIS



Imprimerie de la Société des Missions-Étrangères de Paris

NAZARETH—HONGKONG

gènes. L'infatigable prédicateur nous a nourris de la moelle de la spiritualité ignatienne : sa parole chaude et convaincante a fait sur tous une profonde impression et nul doute qu'elle aura produit les meilleurs effets de sanctification chez tous.

\* \* \* Notre correspondant *oublie* de nous annoncer une nouvelle qui le concerne tout spécialement. Heureusement, cette omission a été réparée par Mgr Rayssac qui nous dit sa joie d'avoir appris, le soir du dimanche *Gaudete*, que le Père Charles Vogel était nommé son Coadjuteur. Le Bulletin se réjouit d'offrir au nouveau Prélat ses respectueuses félicitations et lui souhaite un épiscopat heureux et fécond en fruits de salut. *Ad multos et felices annos!*

## Hanoi

16 décembre.

De quoi entretenir aujourd'hui les lecteurs du Bulletin, sinon de l'important et mémorable événement dont Hanoi vient d'être le théâtre, du Concile plénier d'Indochine? Il était prévu et en principe décidé depuis plusieurs années; S.-E. le Délégué Apostolique en Indochine, aidé de ses théologiens, en avait établi avec soin le schéma, que nos Évêques purent étudier tout à loisir. On n'attendait plus pour réunir l'Assemblée, que les instructions dernières du Saint-Siège.

Elles parvinrent, dans le courant de l'été, à la Délégation Apostolique de Hué sous la forme d'une lettre du Cardinal-Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Après avoir rendu hommage au dur labeur accompli durant 300 ans et aux résultats obtenus en ces régions par les Vicaires Apostoliques et leurs Missionnaires, et exprimé la joie qu'avait ressentie le Souverain Pontife Pie XI à l'annonce du premier Concile plénier de l'Indochine, l'Éminentissime Cardinal informait officiellement S. Exc. le Délégué Apostolique que le Saint-Père l'accréditait, en qualité de Légat du Saint-Siège, à présider l'Assemblée, et qu'il agréait comme lieu de réunion la ville de Hanoi, comme date d'ouverture le 18 novembre. Mgr Dreyer s'empressa de communiquer le document pontifical aux Supérieurs des Missions relevant de la Délégation.

Aussitôt commencèrent ici les préparatifs matériels. Disposer et orner en vue des sessions solennelles l'église cathédrale, aménager le Probatorium pour les séances de travail, et les bâtiments de la Mission pour y loger, presque en totalité, les 47 membres du Concile, dont 20 Evêques, n'était pas chose facile. Disons tout de

suite— et nous sommes sûrs d'être en cela l'interprète de tous— que ceux à qui incomba le soin de ces préparatifs, Mr Dronet pour l'église, Mr Pédebideau pour la Mission, Mgr Chaize pour veiller à tout, furent largement à la hauteur de leur tâche.

Le jeudi 15 novembre, avait été fixé comme date extrême à laquelle les membres du Concile devaient être présents à Hanoi. Tous furent fidèles au rendez-vous ; et le soir de ce jour, malgré le mauvais état de la route Hué-Hanoi, rendue impraticable en plusieurs points par des pluies torrentielles, l'assemblée au complet se trouvait à pied d'œuvre. En voici, ad memoriam, la composition officielle.

**Listes des Excellentissimes Pères du Concile  
et des autres synodaux.**

1 **Président:** S. Exc. Mgr Colomban Dreyer, Délégué Apostolique.

**Prélats**

2	Mgr Gendreau, Vic. ap. de Hanoi
3	„ Ramond „ „ „ Hunghoa
4	„ Marcou „ „ „ Phatdiem
5	„ Muñagorri „ „ „ Bùì-Chu
6	„ Perros „ „ „ Bangkok
7	„ Eloy „ „ „ Vinh
8	„ De Cooman „ „ „ Thanhhoa
9	„ Gouin „ „ „ Laos
10	„ Chaize, Coadj. „ Hanoi
11	„ Dumortier, Vic. ap. „ Saigon
12	„ Herrgott „ „ „ Phnompenh
13	„ Tardieu „ „ „ Quinhon
14	„ Chabanon „ „ „ Hué
15	„ Artaraz „ „ „ Bacninh
16	„ Gomez „ „ „ Haiphong
17	„ Tong Coadj. „ Phatdiem
18	„ Jannin Vic. ap. „ Kontum
19	„ Hedde, Préf. ap. „ Lang-son
20	„ Pasotti „ „ „ Siam

**Supérieurs réguliers**

21	R. P. Bernard	Phuoc-son
22	R. P. Serra (1) O. P.	Bùì-Chu
23	R. P. Aparitio (2) O. P.	Haiphong
24	R. P. Jeffro O. P.	Lang-son
25	R. P. Bertin O. F. M.	Vinh
36	R. P. Dionne C. SS. R.	Hué

**Théologiens**

27	R. P. Hue,	prov.	Hunghoa
28	R. P. Dalaine,	„	Vinh
29	R. P. Lemasle,	„	Hué
30	R. P. Chaballier, m. ap.		Phnompenh
31	R. P. Diez O. P.		Haiduong
32	R. P. Garcia O. P.		Bùì-Chu
33	R. P. Bayet, m. ap.		Laos
34	R. P. Corompt, m. ap.		Kontum
35	R. P. Canilhac, prov.		Thanhhoa

**Théologiens du Délégué Apost.**

36	R. P. Vuillard, m. ap.	Hanoi
37	R. P. Paliard, Sém. St-Sulpice	
38	R. P. Casado O. P.	Bùì-Chu
39	R. P. Càn	Hué
40	R. P. Triêu	Saigon

**Théologiens Indigènes**

41	R. P. Duc	Saigon
42	R. P. Phùng	Phatdiem
43	R. P. Hoàn	Hanoi
44	R. P. Trung	Quinhon
45	R. P. Gabriel	Bangkok
46	R. P. Trang	Bac-ninh

47 R. P. Bresson O. F. M., Secrétaire du Délégué

**Cérémoniaires:** RR. PP. Dronet, M.-E. [et Uzureau SSS.]

**Procureurs:** RR. PP. Pédebideau et Fournier.

**Portiers:** RR. PP. Lebourdais et Viêt.

(1) manquant, pour cause de maladie.

(2) remplacé au dernier moment par le R. P. Moréno, de Haiphong

Et voici maintenant, en style télégraphique, pour ne pas allonger démesurément cette chronique, le processus des travaux conciliaires. Vendredi, 16 novembre: séances préparatoires. S. Exc. le Président, expose à nouveau les buts du Concile: adaptation aux nécessités modernes des méthodes de diffusion de l'Évangile; formation du Clergé indigène pour le rendre apte à s'acquitter de toutes les tâches qui lui seront progressivement confiées, conformément à la volonté du Saint-Siège et au but final de l'Apostolat Missionnaire; développement de l'Action catholique.

Des télégrammes sont adressés, au nom de l'Assemblée, au Souverain Pontife, à M. le Gouverneur Général de l'Indochine Française, à S. Exc. Mgr Allys retenu à Hué par ses infirmités, et une députation est envoyée vers S. Exc. Mgr Gendreau hospitalisé à la clinique Saint-Paul. A ces démarches de haute convenance, seront faites des réponses, dont le Concile appréciera non moins hautement le prix.

Samedi 17, suite des travaux préparatoires. Nomination des cinq Commissions, entre lesquelles sont distribués les divers chapitres du schéma. Chaque Commission est présidée par un Evêque. Un théologien, secrétaire, rapportera devant les Assemblées plénières les avis motivés de sa Commission sur les questions soumises à l'examen de celle-ci.

Dimanche, 18 novembre, Session solennelle d'ouverture à l'église cathédrale. Les Evêques, mitre en tête, revêtus de la chape rouge et accompagnés chacun de son théologien, se rendent processionnellement de la Mission à l'église. Rue magnifiquement décorée, cortège splendide, foule immense, recueillie et sympathique, photographes nombreux dont les épreuves seront, les jours suivants, étalées aux vitrines, reproduites par les journaux, répandues du Nord au Sud de l'Indochine. A l'église, messe pontificale extrêmement imposante; les Evêques assistent au chœur, le Délégué Apostolique à son trône; les cérémonies, exécutées par les Séminaristes de Saint-Sulpice sous la direction de Mr Uzureau, sont impeccables. Discours inaugural en français par Mgr Hedde.— Le soir, Salut solennel et discours en annamite donné par Mgr Tong.

Le Concile est officiellement ouvert. Il se poursuivra jusqu'au 5 décembre, au rythme de deux séances de travail, de deux heures chacune, par jour. Le matin, ordinairement travail en commissions, le soir, séance des Evêques, ou séance plénière, suivie du Salut du T. S. Sacrement et le Dimanche, session solennelle à l'église cathédrale. Deux autres cérémonies, de caractère différent, marqueront

en plus la première semaine. Un thé d'honneur fut offert le jeudi, 22 novembre, à tous les membres du Concile, dans les salons de la Résidence Supérieure, par M. et M<sup>me</sup> Tholance. Le Gouverneur Général Robin, qui séjourne actuellement à Saïgon, était représenté par le M. le Secrétaire Général Yves Châtel. Réunion empreinte de la plus grande cordialité. Le lendemain, vendredi, une messe solennelle de Requiem fut célébrée à la cathédrale et suivie de cinq absoutes, à la mémoire des Evêques morts en Indochine depuis le début de la prédication évangélique.

Enfin, le jeudi 5 décembre, session solennelle de clôture. "Les grandes Assises de l'Eglise indochinoise", comme s'exprime un journal local, sont terminées. Ceux qui furent nos hôtes durant ces trois semaines, ont hâte de regagner leurs missions. Dès l'après-midi, plus de la moitié d'entre eux quittent Hanoi; les autres partent le vendredi matin.

Le premier Concile plénier d'Indochine a produit une profonde impression, non seulement sur nos catholiques, mais aussi sur les bouddhistes et sur toute la population française et annamite en général. Il y est apparu, une fois de plus, que dans nos temps de désarroi intellectuel, moral et social, où les âmes se dispersent lamentablement à tous vents de doctrines, l'Eglise catholique est demeurée le phare, la boussole, le vaisseau capables d'éclairer, de guider et de porter l'humanité vers sa destinée véritable. On peut affirmer qu'au spectacle qu'a donné le Concile, beaucoup d'âmes se sont senties attirées vers notre Sainte Religion. C'est déjà un premier résultat, dont on ne saurait nier l'importance, et qui augure bien pour l'avenir de l'Apostolat en ce pays.

Pour finir, voici quelques nouvelles de la Mission. S. Exc. Mgr Gendreau n'a pu faire qu'une unique et courte apparition au Concile. Le vénérable patriarche est toujours à la clinique Saint-Paul. Ce n'est pas, à vrai dire, que son état se soit aggravé depuis quelques mois; mais son grand âge et la fragilité de sa santé rendent nécessaires des soins qui ne pourraient lui être donnés à l'évêché.

Le Séminaire de Paris, comblant nos vœux, vient de nous rendre Mr Villebonnet. Bien remis de ses fatigues, ayant repris son allant d'autrefois, notre confrère arrive juste à point pour être très utile. Mgr vient en effet de scinder en trois la paroisse de Hanoi-ville. M. Dronet conservant sa cathédrale en dépit de ses 79 ans, M. Dépaullis serait chargé de Saint-Antoine, et M. Villebonnet tout indiqué comme curé des Bienheureux-Martyrs.



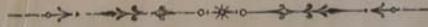
LE CONCILE PLÉNIER D'INDOCHINE  
Hanoi—18 novembre - 5 décembre 1934.

1<sup>er</sup> rang : Assis. NN. SS. Tardieu, Dumortier, Gouin, Eloy, Muñagorri, Ramond,  
Dreyer, Marcou, Perros, De Cooman, Chaize, Herrgott, Chabanon.

2<sup>me</sup> rang : PP. Hanh, Trang, Canilhac, Dionne, Mgr Hedde, Mgr Artaraz, Mgr Jannin,  
Mgr Gomez, Mgr Tông, Mgr Pasotti, PP. Dalaine, Lemasle, Moréno, Jeffro.

3<sup>me</sup> rang : PP. Cãn, Đirc, Bertin, Paliard, Bayet, Mendiboure (Bernard), Vuillard, Phùng,  
Corompt, Gabriel, Casado, Hoàn, Hue, Việt, Trung, Triệu, Chabalièr.

4<sup>me</sup> rang : PP. Pédebidau, Uzureau, Garcia, Diez, Bresson, Fournier.





LE CONCILE PLÉNIER D'INDOCHINE  
Hanoi—18 novembre - 5 décembre 1934.



# Les Missions Catholiques

---



HANOI (Tonkin). — S. Exc. Mgr Dreyer, Délégué apostolique, au Concile d'Indochine

---

BUREAUX DE LA PROPAGATION DE LA FOI .

12, rue Sala, LYON (2<sup>e</sup>)    ::    5, rue Monsieur, PARIS (7<sup>e</sup>)



HANOI (Tonkin). — S. Exc. Mgr Dreyer, Délégué apostolique, au Concile d'Indochine

GRAVURE  
Tahiti. Arrivée d'un missionnaire dans une île, p. 66.  
Papouasie. Anthropophage ; policeman montrant une main desséchée ; crânes exposés ; sourire de cannibale ; famille de chrétiens foyoughés, p. 67, 68, 69, 70 et 71.  
Roumanie. Église de Dragesti ; évêque et fidèles d'Oradea, p. 73.  
Madagascar. Missionnaires de Sakalavio, p. 78.

Avis d'Administration. — Prière à nos abonnés, dont l'abonnement s'achevait au 31 décembre 1934, de vouloir bien le renouveler au plus tôt, pour éviter les frais de recouvrement par la poste, onéreux pour eux et pour nous. (Compte de Chèques Postaux des M. C. : n° 75-52, Lyon).



HANOI (Tonkin). — Le cortège des évêques, précédé des séminaristes, se rendant à une cérémonie, au cours du Concile

## LES MISSIONS CATHOLIQUES



HANOI (Tonkin). — Le cortège des évêques dans les rues avoisinant la cathédrale

ite en discussion aux séances synodales plénières.  
ous les « Pères » étaient appelés à donner leur avis  
le vote consultatif avait été

des tentures se mariaient harmonieusement pour former un cadre digne de la cérémonie qui allait s'y





HANOI (Tonkin). — Deux aspects du cortège accompagnant les évêques, se rendant à la cathédrale pour une cérémonie du Concile



HANOI (Tonkin). — Deux aspects du cortège accompagnant les évêques, se rendant à la cathédrale pour une cérémonie du Concile

de la cathédrale pour voir l'organisation  
e retour. Les Scouts sont là avec leur  
montent une garde vigilante, les por-  
ols en tunique rouge ou verte s'alignent  
egrés. Sur la place, les porteurs d'éten-

blent quelque peu aux retraites, en ce se  
qu'on y prend des résolutions. La gross  
de les tenir. Que Celui qui nous a donné d  
nous donne aussi de les tenir.» Et toute l  
s'écrier : « Amen ! Ainsi soit-il ! » Jh V



HANOI (Tonkin). — NN. SS. Chaize et Gouin dans le cortège





La Géronde : L. DEYRIER

HANOI (Tonkin). — Les Pères du Concile  
Au 1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite : Leurs Excellences Nosselgneurs Tardieu, Dumortier, Gouin, Eloy, Munagorri, Ramond, Dreyer, Marcou, Perros, de Cooman, Chalze, Herrgott, Chabanon.  
Au 2<sup>e</sup> rang : les RR. PP. Hanh, Trâng, Canilhaç, Dionne ; Leurs Excellences Nosselgneurs Hedde, Artaraz, Jannin, Gomez, Tong, Pasotti ; les RR. PP. Dalaine, Lemasie, Moreno, Jeffro.  
Au 3<sup>e</sup> rang : les RR. PP. Càn, Duc, Bertin, Pallard, Bayet, Mendiboure, Vuillard, Phùng, Corompt, Casado, Hoàn, Hue, Trung, Triêu, Chaballer.  
Au 4<sup>e</sup> rang : les RR. PP. Pédébidau, Uzureau, Garcia, Diez, Bresson, Fournier.

Dans

# Premier Concile plénier d'Indochine

Hanoï, 18 novembre - 6 décembre 1934

Un concile, voilà bien un spectacle assez rare de nos jours. Ce seul mot nous reporte presque aux premiers temps de l'Eglise ; on revit les grandes questions qui opposèrent jadis les Grecs aux Latins. Pour un peu, on s'attendrait à voir défiler les grandes figures des Basile, des Chrysostome, des Ambroise ou des Augustin. Notre Concile d'Indochine ne soulèvera pas de questions d'une telle ampleur ; ses « Pères » seront des évêques et des missionnaires de notre temps, mais l'ambiance qu'il créera sera bien celle d'une jeune Eglise qui sent sourdre en elle des sources profondes de vitalité et qui veut les adapter aux besoins du temps présent. Aucune vie n'est figée, pas plus la vie religieuse que la vie civile et, du besoin d'aller toujours de l'avant, des directives de Rome surtout, naquit tout naturellement l'idée de tenir les assises générales de toute l'Eglise d'Indochine.

Grosse affaire. Il s'agissait non seulement de préparer les questions théologiques dont s'occuperait le Concile, cela des théologiens compétents s'en chargeraient, il fallait encore trouver les locaux suffisamment vastes pour loger une cinquantaine de personnes prenant part à cette importante réunion.

Dès 1931, après avoir obtenu l'autorisation de la S. C. P. F., Mgr Dreyer, avec le concours de plusieurs théologiens, préparait le schéma du Concile qui fut envoyé, pour examen, à tous les Supérieurs de Mission. Mais on hésitait encore sur le choix de la ville où se tiendrait le 1<sup>er</sup> Concile plénier. Hanoï ? Saïgon ? Hué ? Ces trois centres pouvaient prétendre à cet honneur. Fut-il disputé ? Je l'ignore, en tous cas ce fut Hanoï qui l'emporta ; l'antique cité impériale des Lê, sans pouvoir se prévaloir du titre de métropole religieuse, pouvait pour bien des raisons mériter ce choix. Il combla d'aise nos nombreux chrétiens tonkinois.

Mais là encore, quel lieu choisir pour abriter le Concile ? Le nouveau Séminaire de St-Sulpice offrait des salles spacieuses encore inoccupées — mais il était bien loin de la cathédrale. Ce fut donc à la Mission de Hanoï qu'échut la lourde charge de préparer les locaux des futures réunions. La cathédrale était toute proche, la nouvelle procure offrait des possibilités de logement, le Petit Séminaire St-Jean fournirait encore un appoint et les vieux bâtiments

un peu délaissés reverraient comme un retour de leur ancienne vitalité.

Le P. Pédébidau, Procureur, et le P. Fournier, son assistant, s'affairèrent à la besogne. Il y avait de quoi faire. Il fallait trouver cinq locaux pour les commissions, une vaste salle pour les séances plénières, un emplacement pour le secrétariat. Et ce n'était pas tout. Il y avait encore la question du matériel : literie, bureaux, chaises, prie-Dieu, service de table. On convoqua le ban et l'arrière-ban des vieux ustensiles plus ou moins délaissés et cela ne suffit pas encore. Il y eut de beaux jours pour les menuisiers sans travail, on vit même les maçons à l'œuvre pour monter une cuisine et deux fourneaux supplémentaires. La Mission devenait une ruche bourdonnante et à l'ombre de la cathédrale on voyait le bon vieux Père Dronet en conférence laborieuse avec le jeune M. Uzureau de qui relevaient toutes les questions touchant à la liturgie.

Le 22 août 1934, sous la présidence de S. E. Mgr Dreyer, Délégué apostolique, une réunion préparatoire réunissait à Hué NN. SS. Munagorri, Vicaire apostolique de Bui-Chu ; Eloy, de Vinh ; Chaize, coadjuteur de Hanoï ; Tardieu, Vicaire apostolique de Quinhon, et Chabanon, de Hué. Elle fut suivie d'un prompt effet puisque le 24 du même mois paraissaient les lettres d'indiction. Elles fixaient au 18 novembre la date de l'ouverture solennelle du Concile plénier d'Indochine, qui devait réunir à Hanoï les chefs de Missions et les représentants des Congrégations religieuses qui travaillent sur le territoire de l'Indochine. En voici l'énumération :

Mgr Dreyer, archevêque d'Adulis, Délégué apostolique.

NN. SS.

Gendreau, Vicaire apostolique de Hanoï,	M. E. P
Ramond,	— Hung-Hoa —
Marcou,	— Phat-Diêm —
Munagorri	— Bui-Chu O. P.
Perros	— Bangkok M. E. P.
Eloy	— Vinh —
De Cooman,	— Thanh-Hoa —
Gouin,	— Laos —
Chaize, coadjuteur de Hanoï,	—
Dumortier, Vicaire apostolique de Saïgon	—

Herrgott, Vicaire apostolique de	Pnom-Penh, M.E.P.
Tardieu, — — —	Quinhon —
Chabanon. — — —	Hué, —
Artaraz, — — —	Bac-Ninh, O. P.
Gomez, — — —	Haiphong —
Tong, coadjuteur de Phat-Diêm, Clergé Indigène.	
Jannin, Vicaire apostolique de Kontum, M. E. P.	
Hedde, Préfet apostolique de Langson, O. P.	
Pasotti, — — —	Rajaburi, Salésien.

## SUPÉRIEURS DES ORDRES RELIGIEUX

RR. PP. Bernard, Trappe de Phuoc-Son.
Moreno, Dominicain.
Bertin, Franciscain.
Jeffro, Dominicain.
Dionne, Rédemptoriste.

Il faudrait encore ajouter à cette liste les noms des 21 consultants choisis parmi les missionnaires ou les prêtres indigènes, ce serait trop long. Qu'il suffise d'indiquer que 10 étaient Français, 3 Espagnols, 7 Annamites, 1 Siamois.

Avec la mobilisation des personnalités religieuses, allait se faire la mobilisation des forces spirituelles. Dans chaque Mission on avait organisé une croisade de prières qui réunissait prêtres, religieux, religieuses, simples fidèles. Les enfants de la Croisade Eucharistique offrirent leur trésor de sacrifices aux intentions du futur Concile et vraiment ce fut bien la grande voix du peuple d'Annam qui fit monter vers le trône de Dieu le cri de son cœur.

La date fixée arriva. Le 14 au soir, la Mission de Hanoï jouissait encore de son calme habituel ; seul, Mgr Dumortier était déjà, lui, venu de Saïgon par voie de mer, tous les autres membres du Concile devaient venir par voie de terre, et l'on n'était pas sans inquiétude, car le dernier typhon, prolongé par des pluies torrentielles, avait coupé la voie ferrée en plusieurs points. On disait même que la Route Mandarine était impraticable entre Hué et Vinh. Ces inquiétudes étaient sans fondement, car nos évêques et nos missionnaires sont bien au-dessus de ces petites difficultés de circulation. Quelques-uns durent cependant « se débrouiller » et ils le firent avec maestria. On dit même que, pour certains, il y eut une nuit à passer presque à la belle étoile. Mais ils venaient des forêts des Bahnards et en avaient vu bien d'autres ! Bref, tout se passa très bien et déjà, dans la journée du 15, la Mission s'emplissait des allées et venues de ces nobles hôtes, quand on s'aperçut que la plus haute sommité du Concile, le Délégué apostolique lui-même, manquait à l'appel. Il y eut un moment d'émoi — la nuit était venue — on parlait

déjà de retarder l'ouverture du Concile quand un ronflement de moteur annonça la voiture de Son Excellence. Toujours souriant, avec une pointe d'humour, Mgr Dreyer conta que, mon Dieu, oui, les Délégués eux-mêmes n'étaient pas au-dessus des contingences de la route ; mais qu'enfin tout était bien puisque la bonne Providence avait amené sans encombre à Hanoï tous les Pères du Concile. Et l'on se mit à table pour les premières agapes conciliaires. Quel spectacle ! Les barbes chennues et les cheveux blancs étaient plus nombreux que les cheveux noirs ou les barbes blondes. Il y avait là des vétérans de l'apostolat dont, comme aux leçons du Bréviaire, on aurait pu résumer la vie en disant : *Sedit annos quinquaginta — edificavit ecclesias — creavit diaconos — presbyteros — episcopos.* — Il y avait là des missionnaires *ex omni tribu et lingua*, des prêtres indigènes fiers de leur 1<sup>er</sup> évêque, Mgr Tong. Enfin un mélange de vie traditionnelle et de jeunes forces qui voulaient ensemble s'organiser pour les labeurs de demain. Au dessert, Mgr le Délégué ne résista pas au désir de saluer par quelques mots aimables cette magnifique assemblée et les conversations reprurent de plus belle dans la fumée des pipes, ces vieilles compagnes des coureurs de brousse au service du bon Dieu.

Le vendredi 16 et le samedi 17 les réunions préparatoires commencèrent : assemblée épiscopale le matin, plénière le soir. S. E. Mgr Dreyer, après avoir, en un éloquent raccourci, brossé un magnifique tableau de l'évangélisation en Indochine, proposa, aux acclamations de l'assemblée, d'adresser au Souverain Pontife un télégramme de filiale vénération et d'entière obéissance. S. Exc. proposa ensuite de déléguer près de Mgr Gendreau, retenu par la maladie à la clinique St-Paul, deux des plus anciens évêques présents pour lui exprimer la respectueuse sympathie de l'assemblée. Enfin un télégramme fut envoyé à Mgr Allys, évêque de Hué, qui eût été si heureux de prendre part au Concile si son grand âge et ses infirmités ne le lui avaient interdit. (1)

Puis, après les formalités d'usage et la prestation de serment, on nomma les commissions dont les travaux se partageraient les 5 livres ou chapitres du schéma conciliaire. Le programme était vaste, il devait être étudié en séances privées dans chacune des commissions composées d'environ 9 membres pour revenir

(1) Tous les membres du Concile avaient aussi adressé à M. Robin, Gouverneur Général de l'Indochine, le témoignage de leurs respectueux sentiments. Celui-ci avait répondu par un télégramme de remerciements.



HANOI (Tonkin). — Le cortège des évêques dans les rues avoisinant la cathédrale

ensuite en discussion aux séances synodales plénières. Là tous les « Pères » étaient appelés à donner leur avis et un vote consultatif fixait tous les points à sanctionner. Venaient en dernier lieu les séances épiscopales rendant exécutoires par un vote délibératif les décisions prises dans les précédentes assemblées.

Le peuple chrétien n'avait qu'un vague écho de tous ces travaux et bien plus l'intéressaient les grandes séances d'apparat qui avaient lieu dans l'église cathédrale. Aussi la foule encombrait-elle les alentours de la Mission pour déborder dans toutes les rues environnantes, au matin du dimanche 18 novembre qui devait voir l'ouverture solennelle du Concile.

Le spectacle en valait la peine. Au son des cloches, précédé de fanfares, entouré de parasols et d'oriflammes aux 5 couleurs, le cortège des évêques quittait la Mission pour se rendre à la cathédrale. Sur les rues bordées de fidèles et de curieux, un brillant soleil déversait l'or de ses rayons : notables en robe bleue, enfants de chœur en soutane rouge, séminaristes en surplis, les consultants portant l'habit de leur ordre, précédaient les évêques en chape rouge, enfin, encadré d'immenses éventails et de parasols — insignes de sa dignité, le légat du Pape, S. Exc. Mgr Dreyer, fermait la marche. Lentement, dans la foule maintenue par un impeccable service de police, le cortège pénétra dans la cathédrale où l'éclat des lumières, la rutilance

des tentures se mariaient harmonieusement pour former un cadre digne de la cérémonie qui allait s'y dérouler. Mgr le Délégué présidait au trône pontifical, Mgr Eloy, Vicaire apostolique de Vinh, chanta la messe du St Esprit et après l'Evangile Mgr Hedde, Préfet apostolique de Langson, prononça un discours d'une belle envolée sur l'ouverture du Concile. La cérémonie se poursuivit avec les chants de la maîtrise et, sur le coup de 10 heures, la messe terminée, la foule se retira fortement impressionnée par le spectacle unique qu'il lui avait été donné de voir.

A l'issue de cette cérémonie se tenait la première session solennelle du Concile. Après les chants, les prières liturgiques et une exhortation en latin, les « Pères » émirent la profession de foi traditionnelle qui aurait dû être suivie de la prestation du serment sur le secret. Cette formalité n'eut pas lieu, le serment ayant été prêté dans la journée du samedi.

Mais il fallait une conclusion aux inoubliables cérémonies de cette splendide journée d'ouverture, ce fut le Salut du St Sacrement qui le donna. Là, plus de cortège imposant, moins de contrainte ; la foule chrétienne pouvait approcher librement les évêques et manifester son affectueuse vénération. On se bousculait pour mieux voir, on se pressait jusqu'aux portes du sanctuaire pour baiser l'anneau épiscopal.

A l'intérieur de l'église la réunion avait grande

allure, or des lumières, rouge des prie-Dieu, soutanes violettes et blancs rochets de dentelles formaient un ensemble éclatant qui montait comme un hommage jusqu'au trône pontifical où siégeait le légat du St Père. Appuyé à une colonne, un peu dans l'ombre, cagoule baissée, un moine absorbé dans sa méditation semblait échappé d'un tableau du Goya. Et la voix ardente de Mgr Tong montait sous les voûtes profondes pour saluer en annamite et en français l'Eglise visible de ces lointaines régions de l'Extrême Orient.

Pendant la semaine les austères labeurs du Concile se poursuivirent, coupés, si je l'ose dire, par quelques manifestations plus profanes ou plus éloignées du but immédiat visé par l'assemblée ; thé d'honneur offert par M. le Résident Supérieur ; vœux offerts à l'occasion de la St Colomban (21 novembre) à Mgr Colomban Dreyer et enfin, vendredi, Messe de Requiem célébrée pour tous les évêques morts en Indochine depuis le commencement de l'évangélisation. Le communiqué officiel relatait la cérémonie en ces termes : « S. Exc. Mgr Dreyer, Délégué apostolique, officiait, assisté des RR. PP. Lemasle, provicaire ; Bertin, supérieur des Franciscains ; Bresson, secrétaire de la Délégation apostolique ; Càn, du clergé de Hué ; Triêu, du clergé de Saïgon. Les membres du Concile et le clergé local étaient au chœur. Une assistance nombreuse remplissait la nef et les bas-côtés. S. Exc. Mgr Gomez, Vicaire apostolique de Haïphong, a prononcé en annamite une éloquente oraison funèbre. A l'issue de la messe, 5 absoutes furent données successivement par NN. SS. Perros, Munagorri, Marcou, Ramond, Dreyer. Les chants furent assurés par la maîtrise paroissiale sous la direction du R. P. Hanh.

« Cérémonie des plus impressionnantes attestant une fois de plus le pieux et reconnaissant souvenir que gardent à leurs aînés ceux qui continuent à cultiver dans la paix, le vaste champ arrosé jadis de leur sueur et souvent de leur sang. »

Et les séances continuaient au rythme accoutumé ; bien des curiosités s'essayèrent à percer le secret des décisions, ce fut en vain. Au jour de repos, aux moments libres on voyait bien circuler dans les rues de Hanoï les personnalités du Concile et tout le quartier de la Mission en recevait une activité intense. On suivait du regard des soutanes claquant au vent frais de novembre, quelques-unes s'ornaient parfois d'un discret ruban rouge, respectueusement on saluait... et on passait.

Le dimanche 25 novembre amenait la tenue de la

2<sup>e</sup> séance publique et solennelle. Elle se tint dans la cathédrale avec le même cérémonial que la première, toutefois la magnificence du cortège ne déploya pas dans nos rues son faste et son appareil. Ce fut en privé que chacun se rendit à l'église où Mgr Artaraz, Vicaire apostolique de Bac-Ninh, officia, et Mgr Perros, Vicaire apostolique de Bangkok, donna le sermon.

Après la messe eurent lieu les cérémonies accoutumées : une courte allocution en latin fut suivie de la lecture des actes de la session solennelle d'ouverture, l'appel des noms vint ensuite. Les évêques ayant seuls voix délibérative écoutèrent la lecture des décrets approuvés dans les séances et émirent leur vote qui fut recueilli par les notaires du Concile. Enfin approbation solennelle fut donnée des décrets conciliaires.

La deuxième semaine du Concile s'écoula semblable à la première dans le recueillement et le travail. Quelques moments de détente fournirent encore aux membres du Concile l'occasion de faire connaissance avec les œuvres de la paroisse. La soirée du dimanche 25 avait été employée chez le Père Dépaullis à prendre contact avec les œuvres de jeunesse : Conférence de St-Vincent de Paul encore à ses débuts, Scouts en bonne voie d'organisation, petits Croisés en plein développement. A tous Mgr le Délégué dit sa joie de les voir si ardents au bien et si pleins de bonne volonté pour la conversion de leurs frères qui ne connaissent pas encore le don de Dieu. Le reste de la semaine « nos Pères » portèrent l'assurance de leur sympathie aux écoles des Sœurs et des Frères. Ils visitèrent la Maison Lacordaire, le Grand Séminaire St-Sulpice, la communauté des Pères Rédemptoristes, enfin tout Hanoï catholique.

Puis cette deuxième semaine passa, elle aussi, et une troisième séance publique ramena à la cathédrale les splendeurs des cérémonies des grands jours. Mgr Chabanon, Vicaire apostolique de Hué, célébra la grand'messe ; Mgr Munagorri, Vicaire apostolique de Bui-Chu, présida le Salut. Les orateurs furent : le matin Mgr Herrgott, Vicaire apostolique du Cambodge ; le soir, Mgr Tong, coadjuteur de Phat-Diêm : tous deux, le premier en français, le second en annamite, traitèrent éloquemment de l'Action Catholique si nécessaire de nos jours.

Les sessions du Concile reprirent le lundi 3 décembre pour se conclure par les réunions épiscopales du mardi et du mercredi. Le Concile touche donc à sa fin et sans vouloir divulguer un secret qui ne sera dévoilé qu'après examen et approbation des décrets conciliaires.

liaires par la S. C. P. F. et par le Souverain Pontife lui-même, on peut dire que le vaste et important problème de l'évangélisation en Indochine a été étudié à fond, sous tous ses aspects et que les solutions adoptées autorisent tous les espoirs.

Restait la séance solennelle de clôture, elle a eu lieu ce matin jeudi 6 décembre dans une atmosphère de joyeuse reconnaissance et de ferventes prières.

L'heure était matinale et la foule n'était pas si dense qu'aux séances publiques du dimanche, cependant nombreux étaient les fidèles qui se pressaient près du chœur pour ne rien perdre de la longue cérémonie. Tous les évêques avaient revêtu la chappe blanche et la mitre dorée ; Mgr le Délégué présidait au trône et Mgr Gouin, Vicaire apostolique du Laos, officiait. Devant les prie-Dieu des évêques avaient pris place les consultants, au bas du chœur les notaires. Mgr Artaraz, Vicaire apostolique de Bac-Ninh, avait bien voulu accepter la charge de donner le dernier sermon.

La messe terminée, Mgr le Délégué monta à l'autel et les prières liturgiques commencèrent, puis suppliant s'éleva le *Veni, Creator* précédant une courte monition en latin. Le Secrétaire général donna ensuite lecture des Actes du Concile en les résumant par l'énoncé des titres des divers chapitres et, après l'appel des noms, évêques, secrétaires, notaires, montèrent lentement à l'autel pour signer en double expédition le texte authentique des décrets conciliaires.

La foule qui s'était d'abord levée, attentive pour suivre la longue cérémonie des signatures, la trouve un peu fastidieuse, et nombreux sont ceux qui vont sur le perron de la cathédrale pour voir l'organisation du cortège de retour. Les Scouts sont là avec leur bâton et ils montent une garde vigilante, les porteurs de parasols en tunique rouge ou verte s'alignent au long des degrés. Sur la place, les porteurs d'éten-

dard, la fanfare, les enfants de la Croisade, les enfants de chœur voisinent avec les notables en grand habit de cérémonie. Il se fait tard, 10 heures vont sonner ; mais, dans cette foule qui attend, aucun signe d'impatience ne se manifeste, au contraire tout le monde paraît content de figurer dans un cortège que l'on ne reverra plus jamais.

A l'intérieur de la cathédrale le Décret de clôture vient d'être lu et déjà retentit le *Te Deum* aux accents majestueux, suivi bientôt des traditionnelles acclamations. Est-ce la distance ? je suis au fond de la grande nef, mais le chant paraît manquer de puissance. Evidemment, quand jadis le peuple lui-même prenait part à ces actions de grâces, la scène devait avoir une tout autre ampleur.

La Bénédiction papale, l'Indulgence plénière clôturent l'ensemble des cérémonies du Concile et maintenant tout est fini. Le cortège s'ébranle pour regagner la Mission et dans la foule de sympathiques regards de vénération s'élèvent vers le Patriarche de tous les évêques d'Indochine, Mgr Gendreau qui, malgré ses 84 ans et ses infirmités, a tenu à venir assister en personne à cette belle cérémonie.

A 11 heures et demie, un dernier déjeuner réunissait tous les membres du Concile. Comme certains d'entre eux devaient partir de suite pour rejoindre leur lointaine Mission, S. Exc. Mgr Dreyer tira en quelques mots bien sentis les leçons du grand événement auquel tous venaient de participer. Il se fit l'interprète de tous les membres du Concile pour adresser aux organisateurs de cordiales félicitations, puis S. Exc. conclut finement en disant : « Les Conciles ressemblent quelque peu aux retraites, en ce sens au moins qu'on y prend des résolutions. La grosse affaire est de les tenir. Que Celui qui nous a donné de les prendre, nous donne aussi de les tenir. » Et toute l'assemblée de s'écrier : « Amen ! Ainsi soit-il ! » Jh VILLEBONNET.

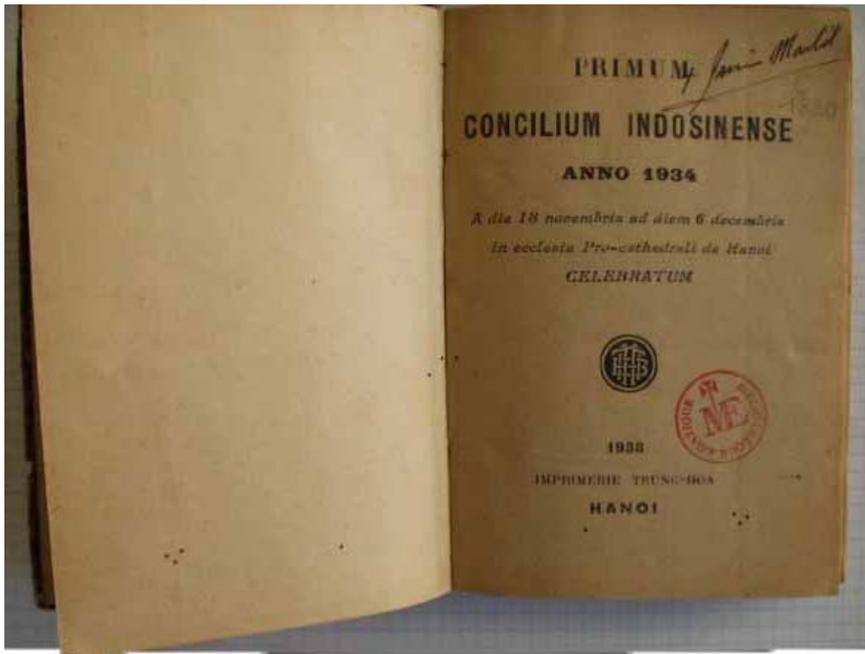


HANOI (Tonkin). — NN. SS. Chaize et Gouin dans le cortège



## Concilium Indosinense 1934

*Primum concilium indosinense, anno 1934, Hànoï, Trung-Hoà, 1938, 180 pages.*



(p. 53-54) [Liber I, Caput VI, Art. IV :]

### **De Amatricibus Crucis tertiariisque Dominicanis saecularibus in communi viventibus.**

- 104.- Neminem latet in Indosinis quantum meriti temporibus anteactis et durantibus persecutionibus acquisierint istae virgines et mulieres quae regulam sanctam et austeram profitentur.
- 105.- Mutatis temporibus et pace Ecclesia data, S. Sedes optat (1) ut in has communitates vita regularis cum emissionem votorum introducatur quae ab ipso fundatore pro Amatricibus Crucis praevidebatur.
- 106.- Concilium laudat Ordinarios qui huic reformationi iam providerunt cum felici successu caeterosque hortatur ut, quamprimum ex his Communitatibus in singulis Vicariatibus Congregatio dioecesana efformetur, cum unico novitiatu et votis, primum temporariis postea perpetuis, ad normam canonum.
- 107.- Ad novitiatum dirigendum, ad formationem religiosam iuvenum professorum, imo ad regimen Instituti, donec adsint ex ipsa Congregatione personae idoneae, opportune adhiberi poterunt religiosae europaeae Institutorum in regione existentium.
- 108.- Priusquam autem ad erectionem harum dioecesanarum Congregationum procedatur, Ordinarios ad normam can. 492 adire oportet S. Sedem ei distincte exponentes illa quae peragere intendunt normasque sequentes super hoc negotio a S. Sede datas (2) vel ulterius pro casu dandas.
- 109.- Interea domos istarum piarum mulierum considerare oportet uti societates sine votis, iuris dioecesani, de quibus agit Codex in canonibus 678-687, Ordinarii que eas uti tales habere et regere debent. Sicuti sorores, etiam istae piae feminae instruantur vel ad scholam faciendam, vel ad dispensaria (dispensaires) regenda.
- 110.- Derelictis vocabulis *moniales* vel *monasteria* quae in casu, ex canone 488, §7, non conveniunt, Amatrices Crucis vel aliae similes, in futurum saltem in documentis officialibus, sorores si vota habeant, vel piae aut religiosae feminae, si non habeant, nominentur. »

(1)- Inst. S.C.P.F., ad Del. Ap. 2329, 2 jan. 1929, IX.

(2)- Motu Proprio « Dei providentis », 16 jul. 1906.



## **Les Amantes de la Croix et les tertiaires dominicaines séculières vivant en communauté.**

104. Nul n'ignore la grandeur du mérite qu'ont acquis par le passé et durant les persécutions ces vierges et ces femmes qui professent une règle sainte et austère.

105. Puisque les conditions ont changé, et que la paix a été rendue à l'Église, le Saint Siège souhaite que la vie régulière avec l'émission de vœux, comme l'avait prévu leur fondateur pour les Amantes de la Croix, soit introduite dans ces communautés.

106. Le Concile félicite les Ordinaires qui ont déjà procédé à cette réforme avec succès, et il exhorte les autres à ce que, dans chaque vicariat, une congrégation diocésaine soit formée à partir de ces communautés, avec un noviciat unique et des vœux, d'abord temporaires puis perpétuels, selon ce que prescrivent les canons.

107. Pour la direction du noviciat, la formation religieuse des jeunes professes, et même pour le gouvernement de l'institut, en attendant que des personnes de la Congrégation elle-même puissent le faire, il pourra être opportun de recourir à des religieuses européennes appartenant à des Instituts présents dans la région.

108. Avant de procéder à l'érection de ces congrégations diocésaines, les Ordinaires doivent recourir à la norme énoncée par le canon 492, en faisant un rapport précis au Saint Siège de ce qu'ils ont entrepris de faire, et en suivant les normes que le Saint Siège a déjà données ou qu'il donnera éventuellement en ce domaine.

109. Entre temps, il faut considérer que les maisons de ces pieuses femmes sont des communautés sans vœux, de droit diocésain, dont traite le Code aux Canons 678-687, et les Ordinaires doivent les tenir comme telles et les diriger à ce titre. Que ces pieuses femmes, comme les sœurs, soient formées pour faire l'école ou diriger des dispensaires.

110. À l'avenir on renoncera au terme de « moniales » ou de « monastères » qui ne conviennent pas au cas présent, selon le canon 488 § 7. Les Amantes de la Croix ou les autres personnes de condition analogue, au moins dans les textes officiels seront appelées sœurs, si elles ont prononcé des vœux, ou femmes pieuses et religieuses, si elles ne l'ont pas fait.

<<>>



### **The Lovers of the Cross and the Secular Third Order Dominicans Living in Common**

104. It is a secret to no one in Indochina how valuable these virgins and women who profess a rule of holiness and austerity became in former times and in times of persecution.

105. Given the changed times and the peace which the Church enjoys, the Holy See desires that in these communities the regular life and the taking of vows be introduced as was provided for the Lovers of the Cross by the founder himself.

106. The Council praises the Ordinaries who have already provided for this reform and it exhorts the others that, as soon as possible, these communities be formed into a single diocesan Congregation in the Vicariates, with only one novitiate and with vows, first temporary and afterwards perpetual, according to canonical norms.

107. Until there are suitable persons from the Congregation itself, they can conveniently call upon European religious Institutes existing in the region for the direction of the novitiate, for the early formation of the professed, and even more than that, for the government of the Institute.

108. However, before proceeding to the erection of the Congregation of these dioceses, in accordance with canon 492 the ordinaries must approach the Holy See, clearly placing before them that which they intend to accomplish and follow the norms given by the Holy See concerning this matter and also (norms) given on the occasion.

109. Nevertheless, houses of these pious women ought to be considered as societies without vows, of diocesan right which the Code treats in canons 673-687, and the Ordinaries are bound to consider and govern them as such. Like the Sisters, these pious women are also to be taught how to either run schools or administer dispensaries.

110. Abandoning the words "monials" (nuns) or "monasteries" which, in accordance with canon 488, paragraph 7, are unsuitable, the Lovers of the Cross or other similar (congregations, etc.) will in the future be called sisters if they have vows, or, if they do not, either pious or religious women.

<<>>